

2022_CT2_283

OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Mise en œuvre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine – Intervention sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Jouques, Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Meyrargues, Rognes, Rousset, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Simiane-Collongue, Trets et Ventabren

Le 22 juin 2022, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'école supérieure d'art Félix Ciccolini à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée Monsieur le Président du Territoire, le 15 juin 2022, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : BRAMOULLÉ Gérard - AMAR Daniel – AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BIANCO Kayané – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – BOULAN Michel – BUCHAUT Romain – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CORNO Jean-François – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – JOISSAINS Sophie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – MALLIÉ Richard – MARTIN Régis – MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – PENA Marc – POUSSARDIN Fabrice – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VENTRON Amapola

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – DAGORNE Robert donne pouvoir à BOULAN Michel – MERCIER Arnaud donne pouvoir à BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – PETEL Anne-Laurence donne pouvoir à KLEIN Philippe – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS Sophie

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BURLE Christian – CRISTIANI Georges – GOURNES Jean-Pascal – RAMOND Bernard – TERME Françoise – VINCENT Jean-Louis

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Monsieur Eric GARCIN donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi
Agriculture

■ Séance du 22 juin 2022

05_4_02

■ **Mise en œuvre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine – Intervention sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Gardanne, Jouques, Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Meyrargues, Rognes, Rousset, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Simiane-Collongue, Trets et Ventabren**

Monsieur le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Sur la base de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine conclue avec la SAFER, approuvée le 30 juin 2022 par le Bureau de la Métropole, le présent rapport propose la mise en œuvre d'une action foncière agricole.

Mise en œuvre de la Convention d'Intervention Foncière : rappel

Cette convention prévoit une information quotidienne des Communes concernant le marché foncier en zones agricoles et naturelles. Cette information, via les notifications de vente (Déclaration d'Intention d'Aliéner – DIA), a pour objectif de permettre aux Communes d'appuyer les interventions de la SAFER afin de diminuer les phénomènes spéculatifs sur les terres agricoles et/ou d'empêcher des occupations non conformes à la vocation de ces espaces, notamment par la procédure de révision de prix.

Le fonds d'intervention foncière du Territoire mis en place en contrepartie de ces opérations permet de garantir la bonne fin de l'opération de préemption si le vendeur ne retire pas son bien de la vente et que la SAFER doit acheter au prix notifié ou au prix fixé par le Tribunal en cas de contentieux.

La Métropole s'engage également à prendre en charge les frais de dossier SAFER (500 € HT), lorsque le propriétaire vendeur retire son bien de la vente.

Dans le cas présent, il s'agit d'une opération de préemption concernant 34 ventes de parcelles avec révision de prix sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Gardanne, Jouques, Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Meyrargues, Rognes, Rousset, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Simiane-Collongue, Trets et Ventabren.

- Aix-en-Provence

- Parcelle(s) : Section OR N°84 et 85 ; Surface : 4 hectares 26 ares 20 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 200 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 108 070,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section LP N°2-5 et LS N°48 ; Surface : 6 hectares 71 ares 70 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 150 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 111 000,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section MT N°96,97,98 et 506 ; Surface : 3 hectares 20 ares 91 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 60 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 52 575,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section MB N°215 ; Surface : 20 ares 08 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 325 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 10 790,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section NE N°183 ; Surface : 08 ares 88 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 10 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 3 340,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole.

S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section NE N°182 ; Surface : 07 ares 34 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 10 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 3 965,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section KD N°262 ; Surface : 39 ares 35 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 100 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 23 220,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Coudoux

- Parcelle(s) : Section AO N°37 ; Surface : 36 ares 80 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 35 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 11 390,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Equilles

- Parcelle(s) : Section BI N°20 ; Surface : 19 ares 00 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 30 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 4 770,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section BE N°55 ; Surface : 18 ares 10 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 5 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 3 875,00 € plus

frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Fuveau

- Parcelle(s) : Section AL N°122 ; Surface : 21 ares 60 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 15 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 7 190,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section AM N°92 ; Surface : 20 ares 87 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 7 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 5 560,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section CI N°63 ; Surface : 34 ares 28 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 45 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 8 750,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section AE N°122 ; Surface : 1 hectare 32 ares 06 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 60 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 31 230,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Parcelle(s) : Section CA N°19 ; Surface : 22 ares 58 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 17 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 9 830,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Gardanne

- Parcelle(s) : Section AC N°15,16,155,159 ; Surface : 68 ares 76 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 25 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 12 350,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Jouques

- Parcelle(s) : Section B N°481, 482, 483, 490, 491 et 492 ; Surface : 3 hectares 91 ares 60 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 37 500,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 12 890,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section C N°1391 ; Surface : 18 ares 05 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 17 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 4 210,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Lambesc

- Parcelle(s) : Section BT N°38,39,40, 41 et 42 ; Surface : 1 hectare 79 ares 00 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 30 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 24 505,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- La Roque-d'Anthéron,

- Parcelle(s) : Section B N°59, 61, 387 et 489 ; Surface : 64 ares 48 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 15 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 3 875,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Le Puy-Sainte-Réparate

- Parcelle(s) : Section BL N°6 ; Surface : 42 ares 02 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 31 500,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 5 555,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section BB N°182 et 183 ; Surface : 40 ares 99 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 9 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 4 320,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Meyrargues

- Parcelle(s) : Section AN N°99 et 232 ; Surface : 41 ares 87 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 110 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 37 795,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole.

S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section G N°426 et 1418 ; Surface : 23 ares 25 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 13 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 2 220,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section AA N°57 ; Surface : 15 ares 45 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 15 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 2 585,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section AN N°100, 157 et 168 ; Surface : 14 ares 16 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 115 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 43 815,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Rognes

- Parcelle(s) : Section AK N°132 ; Surface : 11 ares 60 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 2 500,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 2 800,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Rousset

- Parcelle(s) : Section AR N°81, 82 et 83 ; Surface : 47 ares 40 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 187 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 53 120,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Saint-Cannat

- Parcelle(s) : Section CD N°21 ; Surface : 16 ares 10 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 6 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 4 770,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section AD N°123 et 124; Surface : 20 ares 35 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 10 175,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 5 330,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Saint-Estève-Janson

- Parcelle(s) : Section AA N°113 ; Surface : 7 ares 80 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 3 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 1 665,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Simiane-Collongue

- Parcelle(s) : Section AI N°26 ; Surface : 90 ares 64 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 69 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 49 280,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Trets

- Parcelle(s) : Section BI N°200 ; Surface : 57 ares 45 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 14 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 7 490,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Ventabren

- Parcelle(s) : Section AP N°464 et 466 ; Surface : 63 ares 23 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 30 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 8 390,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,
Vu

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- Le Code Rural pris en ses articles L 141-1 et suivants, L 142-1 et suivants, L 143-1 et suivants ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- La délibération n° ENV 007-3564/18/BM du Bureau de la Métropole du 22 mars 2018 approuvant les termes de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) de la Métropole avec la SAFER ;

Métropole Aix-Marseille-Provence

- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier ;
- La délibération n°FBPA 063-10935/21/CM du Conseil de la Métropole du 16 décembre 2021 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement économique, emploi et agriculture du 9 juin 2022.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La demande de validation transmise par la SAFER à la Métropole, relative à son intervention avec révision de prix pour les 34 ventes de parcelles sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Gardanne, Jouques, Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Meyrargues, Rognes, Rousset, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Simiane-Collongue, Trets et Ventabren.

Délibère

Article 1 :

Est approuvée l'intervention demandée par la SAFER au sujet des 34 préemptions en révision de prix sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Gardanne, Jouques, Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Meyrargues, Rognes, Rousset, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Simiane-Collongue, Trets et Ventabren, dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine conclue avec la SAFER.

Article 2 :

Sera versée la somme de 500 € HT à la SAFER par opération de préemption, au titre de son intervention dans le cadre de la CIF, après notification par la SAFER du retrait de la vente du bien par le propriétaire respectif.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget de l'État Spécial de Territoire du Pays d'Aix, en section de fonctionnement : Chapitre 011, Nature 611, Fonction 6312.

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE

**MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE (CIF)
METROPOLITAINE – INTERVENTION SUR LES COMMUNES D'AIX-EN-
PROVENCE, COUDOUX, EGUILLES, FUYEAU, GARDANNE, JOUQUES,
LAMBESC, LA ROQUE-D'ANTHERON, LE PUY-SAINTE-REPARADE,
MEYRARGUES, ROGNES, ROUSSET, SAINT-CANNAT, SAINT-ESTEVE-
JANSON, SIMIANE-COLLONGUE, TRETTS ET VENTABREN**

Sur la base de la CIF métropolitaine avec la SAFER, le présent rapport propose la mise en œuvre d'une action foncière agricole. Dans le cas présent, il s'agit d'une opération de préemption concernant 34 ventes de parcelles avec révision de prix sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Eguilles, Fuyeau, Gardanne, Jouques, Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Le Puy-Ste-Réparade, Meyrargues, Rognes, Rousset, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Simiane-Collongue, Trets et Ventabren.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, les parcelles seront rétrocédées par la SAFER à la Métropole. La Métropole s'engage à prendre en charge les frais de dossier SAFER (500 € HT), lorsque le propriétaire vendeur retire son bien de la vente.



METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

09 NOV. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sec Courrier

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 8 novembre 2021

13. AIX EN PROVENCE

Notification n° 13 21 3177 01 du 07/10/2021

Vente STE FINE LINC INC / SARL BRILIMEC

AR 13 21 0462 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 97 350,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section OR N° 84 & 85

Surface : 4 Ha 26 a 20 ca

Prix de rétrocession évalué à 108 070,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 97 350,00 €

Intervention de la SAFER : 10 720,00 €,

Incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 200 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, ZI Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guejarne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 71 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes Alpes
Les Pervanches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93.254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, ZI Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gruissanne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 23/11/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pls

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



24 DEC. 2021

Direction des moyens généraux
Sec. Courrier

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseil de territoire du Pays d'Aix
Monsieur BRIANCON Serge
Chef du Service Agriculture
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 22 DEC. 2021

13. AIX-EN-PROVENCE

Notification n° NO 13 21 3673 01 du 23/11/2021

Vente MILLE / SAS GROUPE CHAILLAN

AR 13 21 0525 01

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure 6, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 33 83 67
e-mail : dds03@safer-paca.com

Var
La Guérinane,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 100 000 € (frais d'agence en sus), sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelles : Section LP N° 2-5 et section LS N°48

Surface : 6 ha 71 a 70 ca

Prix de rétrocession évalué à 111 000 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 100 000 € (+ frais d'agence)

Intervention de la SAFER : 11 000 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 150 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.



safer

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX
Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 51 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NUN SI Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B. ZI Les Nilles,
13851AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Cuéiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAJURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 18 janvier 2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

726696 Re réception en préfecture
01/28/06 1807 20220622 2022 012 283406
Date de transmission M3 20220622 012
Date de réception préfecture 24/06/2022

03 FEB. 2022

Direction des Moyens Généraux
Sec. Courrier

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunitaire :
FR 69 707 350 112

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 31 janvier 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, 21 Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Canret
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. AIX EN PROVENCE

Notification n° 13 21 4045 01 du 28/12/2021

Vente RUIZ / TARLET

AR 13 22 0031 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 46 500,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section MT N° 96, 97, 98 & 506

Surface : 3 Ha 20a 91 ca

Prix de rétrocession évalué à 52 575,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 46 500,00 €

Intervention de la SAFER : 6 075,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 60 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

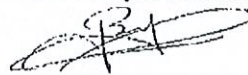
Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le ...10/02/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

pk Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

26 JAN. 2022

Mission Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 24 janvier 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, 21 Les Mille
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinaïjaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. AIX EN PROVENCE

Notification n° 13 21 3774 01 du 07/12/2021

Vente MAZEL / LES KERMES

AR 13 21 0541 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 8 700,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section MB N° 215

Surface : 20 a 08 ca

Prix de rétrocession évalué à 10 790,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 8 700,00 €

Intervention de la SAFER : 2 090,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 325 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Fondère.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 03/02/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Plb

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



30 MAR. 2022

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 28 mars 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, ZI Les Mille
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meunajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. AIX EN PROVENCE

Notification n° 13 22 0534 01 du 01/03/2022

Vente MARIN / TILLOI

AR 13 22 0140 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 2 220,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section NE N° 183

Surface : 08 a 88 ca

Prix de rétrocession évalué à 3 340,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 2 220,00 €

Intervention de la SAFER : 1 120,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 10 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 22/04/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

pb

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

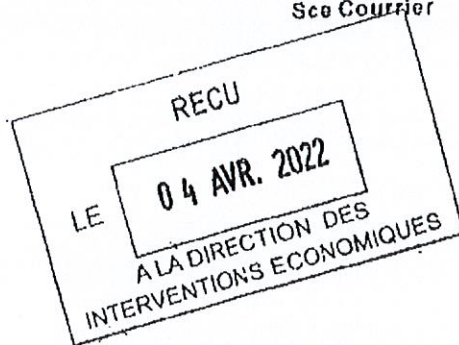
30 MAR. 2022

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

Direction des Moyens Généraux
Secr. Courrier



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 28 mars 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure 0, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Melnjarles
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. AIX EN PROVENCE

Notification n° 13 22 0533 01 du 01/03/2022

Vente MARIN / DUVERNET

AR 13 22 0139 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 2 780,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section NE N° 182

Surface : 07 a 34 ca

Prix de rétrocession évalué à 3 965,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 2 780,00 €

Intervention de la SAFER : 1 185,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 10 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 22/04/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

86
Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



15 AVR. 2022

Direction des Moyens Généraux
Sec Courrier

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B
ZI Les Milles
13851 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
Tél. : 04 88 78 00 13
e-mail : dds13@safer-paca.com



Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseil de territoire du Pays d'Aix
Monsieur BRIANCON Serge
Chef du Service Agriculture
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 14 AVR 2022

13. AIX-EN-PROVENCE

Notification n° NO 13 22 0704 01 du 21/03/2022

Vente SCI ROGNAC / SCI ENTREPOTS

AR 13 22 0167 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 20 000 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle : Section KD N° 262

Surface : 39 a 35 ca

Prix de rétrocession évalué à 23 220 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 20 000 €

Intervention de la SAFER : 3 220 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

DIRECTION GÉNÉRALE
580, Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 100 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B
ZI Les Milles
13851 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
Tél. : 04 88 78 00 13
e-mail : dds13@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

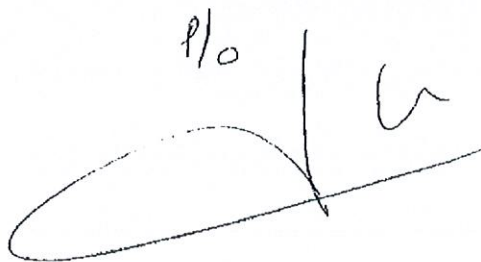
Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 13 mai 2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



DIRECTION GÉNÉRALE
580, Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

08 OCT. 2021

Direction des Moyens Généraux
Secr. Courrier



DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durançe
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 7 octobre 2021

13. COUDOUX

Notification n° 13 21 2824 01 du 03/09/2021

Vente MARTIN / NERI

AR 13 21 0392 01

Monsieur,

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière en cours entre la SAFER et la METROPOLE, nous accusons réception de votre demande d'intervention concernant la vente citée en objet. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 9 200,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section AO N° 37

Surface : 36 a 80 ca

Prix de rétrocession évalué à 11 390,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 9 200,00 €

Intervention de la SAFER : 2 190,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 35 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durançe, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervanches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - FAL 15
BP 93.254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, 21 Les Millies,
13551 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83390 LE CANNET DES MARIAGES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervanches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93.254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, ZI Les Mîles,
13831 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueltranne,
Route du Vieux Carriol,
83340 LE CANNET DES MAURIS
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 13
e-mail : dds84@safer-paca.com

Nous vous rappelons que dans le cas d'un retrait de vente par les vendeurs comme la législation en vigueur le leur permet, un montant de 600 € TTC correspondant aux frais de dossier vous sera facturé.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

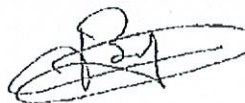
Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 18/10/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

27 DEC. 2021

Direction des Moyens Généraux

METROPOLE AMP - Service Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence

Territoire du Pays d'Aix

Direction du Développement

Economique et Agriculture

Service Agriculture

Monsieur Serge BRIANCON

CS 40 868

13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Melajartes
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

Aix-en-Provence, le 23 décembre 2021

13. EGUILLES

Notification n° 13 21 3713 01 du 26/11/2021

Vente AUBERT / SAHIN

AR 13 21 0530 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 3 500,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle(s) : Section BI N° 20

Surface : 19 a 00 ca

Prix de rétrocession évalué à 4 770,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 3 500,00 €

Intervention de la SAFER : 1 270,00 €

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 30 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

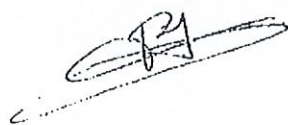
Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 10/01/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

fb Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



27 DEC. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sec Courrier

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 23 décembre 2021

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, 21 Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meunieries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. EGUILLES

Notification n° 13 21 3659 01 du 22/11/2021

Vente GIANNINI / DELAFON

AR 13 21 0528 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 2 700,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle(s) : Section BE N° 55

Surface : 18 a 10 ca

Prix de rétrocession évalué à 3 875,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 2 700,00 €

Intervention de la SAFER : 1 175,00 €

Incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 5 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 10/01/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

16
Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



27 OCT. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durançe
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseil de territoire du Pays d'Aix
Monsieur BRIANCON Serge
Chef du Service Agriculture
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 26 OCT 2021

13. FUYEAU

Notification n° NO 13 21 3004 01 du 22/09/2021

Vente SABIANI / MOHAMED-BOUTEBEN

AR 13 21 0416 01

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durançe, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 71 59 60
e-mail : dds01@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Perrenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 5127 02
Fax : 04 92 51 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 11
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure 8, ZI les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guéranne
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
34912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 5 700 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle : Section AL N° 122

Surface : 21 a 60 ca

Prix de rétrocession évalué à 7 190 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 5 700 €

Intervention de la SAFER : 1 490 €, incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 15 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 525 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire : ...
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 05 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure 8, 21 Les Mîles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84012 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

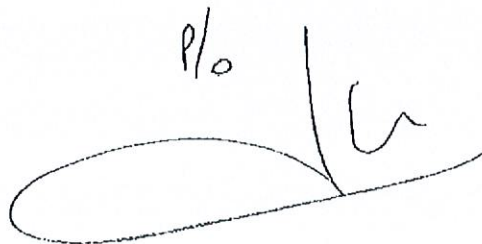
Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 15 novembre 2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

P/O



24 DEC. 2021

Direction des Impôts et des
Ses Courrier



DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Duranc
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseil de territoire du Pays d'Aix
Monsieur BRIANCON Serge
Chef du Service Agriculture
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 22 DEC. 2021

13. FUYEAU

Notification n° NO 13 21 3711 01 du 26/11/2021

Vente BISACCIA / DUBOIS

AR 13 21 0522 01

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Duranc, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds01@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 N. CE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 4 200 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle : Section AM N° 92

Surface : 20 a 87 ca

Prix de rétrocession évalué à 5 560 € (+ frais d'agence), se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 4 200 € (+ frais d'agence)

Intervention de la SAFER : 1 360 €, incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 7 000 € (+ frais d'agence de 5 000 €), et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommerciale :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 9114
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, ZI Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guciranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAJURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

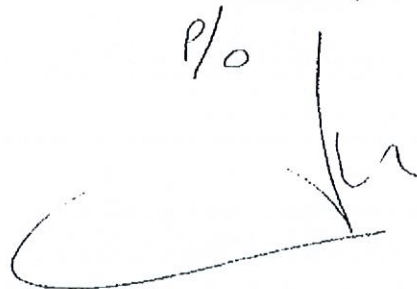
Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 19 janvier 2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

P/O



09 FEV. 2022

Direction des Moyens Généraux
Sca Courrier

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseil de territoire du Pays d'Aix
Monsieur BRIANCON Serge
Chef du Service Agriculture
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 08 FEV. 2022

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.04
Fax : 04.92.71.59.60
E-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches
8 avenue Jean Jaurès
05000 GAP
Tel : 04.88.78.00.05
Fax : 04.92.53.99.62
E-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68 Route de Grenoble
06200 NICE
Tel : 04.88.78.00.06
Fax : 04.93.71.06.87
E-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches du Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B - 21 les Mûles
13851 AIX EN PROVENCE Cedex 3
Tel : 04.88.78.00.13
Fax : 04.42.39.83.67
E-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tel : 04.88.78.00.83
Fax : 04.94.60.92.97
E-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture
Site Agropar
97, Rue des Melnajarles
84912 AVIGNON Cedex 9
Tel : 04.88.78.00.84
Fax : 04.50.84.02.15
E-mail : dds84@safer-paca.com

13. FUYEAU

Notification n° NO 13,22 0053 01 du 07/01/2022
Vente VARGAS / LUNGOBARDO
AR 13 22 0028 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 7 000 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle : Section CI N° 63

Surface : 34 a 28 ca

Prix de rétrocession évalué à 8 750 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 7 000 €

Intervention de la SAFER : 1 750 €, incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 45 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire
FR 69 707 350 112

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.04
Fax : 04.92.72.59.60
E-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches
8 avenue Jean Jaurès
05000 GAP
Tel : 04.88.78.00.05
Fax : 04.92.53.99.62
E-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68 Route de Grenoble
06200 NICE
Tel : 04.88.78.00.06
Fax : 04.93.71.06.87
E-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches du Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B - 21 les Milles
13851 AUX EN PROVENCE Cedex 3
Tel : 04.88.78.00.13
Fax : 04.42.39.83.67
E-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueffranne,
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tel : 04.88.78.00.83
Fax : 04.94.60.92.97
E-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture
Site Agropar
97, Rue des Melnariés
84912 AVIGNON Cedex 9
Tel : 04.88.78.00.84
Fax : 04.90.84.02.15
E-mail : dds84@safer-paca.com

de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

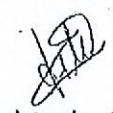
Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 28 février 2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.


Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TYA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseil de territoire du Pays d'Aix
Monsieur BRIANCON Serge
Chef du Service Agriculture
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Le Mercure B
80 Rue Charles Duchesne
13290 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinaïsses
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

Aix-en-Provence, le 4 mars 2022

13. FUYEAU

Notification n° NO 13 22 0375 01 du 10/02/2022

Vente ROUBAUD / SCI DU SOLEIL

AR 13 22 0080 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 60 000 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle : Section AE N° 122

Surface : 1 ha 32 a 06 ca

Prix de rétrocession évalué à 31 230 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 27 000 €

Intervention de la SAFER : 4 230 €, incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 60 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 360 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 737 350 112

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Le Mercure 8
80 Rue Charles Duchesne
13290 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueyranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Mélinajoles
CS 70013
84518 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 31 mars 2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

P/0



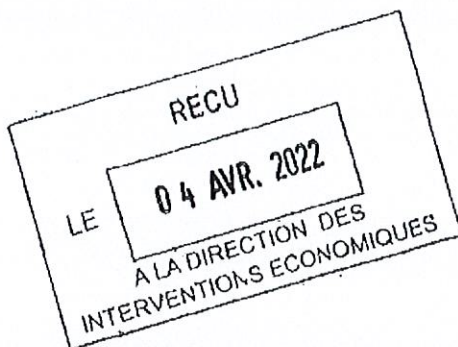
31 MAR. 2022

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseil de territoire du Pays d'Aix
Monsieur BRIANCON Serge
Chef du Service Agriculture
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5ème Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Le Mercure B
80 Rue Charles Duchesne
13290 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

Aix-en-Provence, le 29 mars 2022

13. FUYEAU

Notification n° NO 13 22 0517 01 du 28/02/2022

Vente CIMOLATO / ESCANILLA

AR 13 22 0115 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 7 900 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINÉ.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle : Section CA N° 19

Surface : 22 a 58 ca

Prix de rétrocession évalué à 9 830 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 7 900 €

Intervention de la SAFER : 1 930 €, incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 17 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Le Mercure B
80 Rue Charles Duchesne
13290 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meunajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

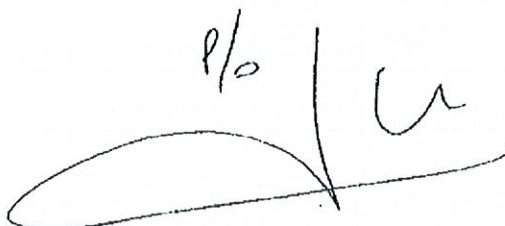
Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

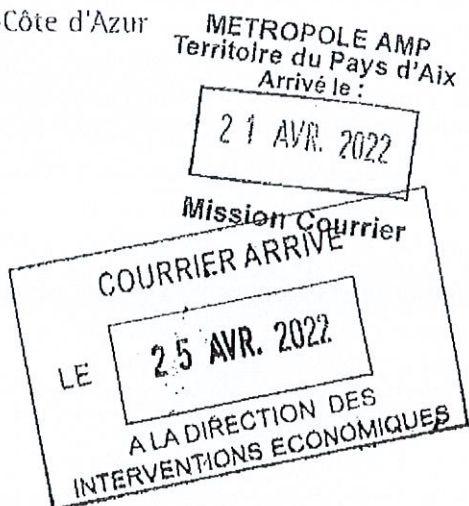
Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 19 avril 2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B
ZI Les Milles
13851 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
Tél. : 04 88 78 00 13
e-mail : dds13@safer-paca.com



Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseil de territoire du Pays d'Aix
Monsieur BRIANCON Serge
Chef du Service Agriculture
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 15 avril 2022

13. GARDANNE

Notification n° NO 13 22 0743 01 du 23/03/2022

Vente GOUZE DE SAINT MARTIN / JULLIEN

AR 13 22 0171 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 10 000 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelles : Section AC N° 15-16-155-159

Surface : 68 a 76 ca

Prix de rétrocession évalué à 12 350 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 10 000 €

Intervention de la SAFER : 2 350 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

DIRECTION GÉNÉRALE
580, Avenue de la Libération
CS 20017
04307 Manosque Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 8
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 25 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception en préfecture : 24/06/2022

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B
ZI Les Milles
13851 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
Tél. : 04 88 78 00 13
e-mail : dds13@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

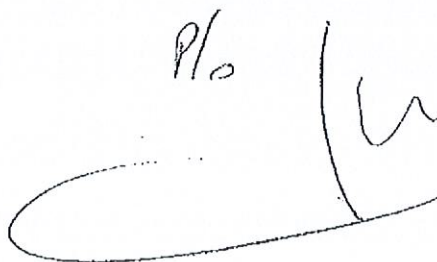
Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 13 mai 2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



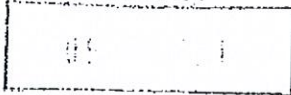
DIRECTION GÉNÉRALE
580, Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

Accusé de réception en préfecture
013-200954807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022



METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :



Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 2 novembre 2021

13. JOUQUES

Notification n° 13 21 3142 01 du 04/10/2021

Vente GROS / CAMPAN

AR 13 21 0455 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 10 450,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section B N° 481, 482, 483, 490, 491 & 492

Surface : 3 Ha 91 a 60 ca

Prix de rétrocession évalué à 12 890,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 10 450,00 €

Intervention de la SAFER : 2 440,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 37 500,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
N°N St Augustin - PAL 15
BP 93 754
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure 8, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durançe
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX
Alpes de Haute-Provence
Route de la Durançe, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maillimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 22/11/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

 Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



27 DEC. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 23 décembre 2021

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, 21 Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinaïeries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. JOUQUES

Notification n° 13 21 3652 01 du 22/11/2021

Vente KALOUSDJIAN / MUSAYAN

AR 13 21 0527 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 3 000,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section C N° 1391

Surface : 18 a 05 ca

Prix de rétrocession évalué à 4 210,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 3 000,00 €

Intervention de la SAFER : 1 210,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 17 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 10/01/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

16
Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 117



Mission Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement Economique
et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 24 janvier 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5ème Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure 8, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meunajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. LAMBESC

Notification n° 13 21 3965 01 du 20/12/2021

Vente MARCOU / TARAVELLA

AR 13 22 0016 01

Monsieur,

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière en cours entre la SAFER et la METROPOLE, nous accusons réception de votre demande d'intervention concernant la vente citée en objet. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 20 850,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section BT N° 38, 39, 40, 41 & 42

Surface : 1 Ha 79 a 00 ca

Prix de rétrocession évalué à 24 505,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 20 850,00 €

Intervention de la SAFER : 3 655,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 30 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Nous vous rappelons que dans le cas d'un retrait de vente par les vendeurs comme la législation en vigueur le leur permet, un montant de 600 € TTC correspondant aux frais de dossier vous sera facturé.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre Intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 10/02/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

16

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

05 JAN 2022

Direction des Moyens Généraux
Sec Courrier

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00
E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA a capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 767 350 112 B
APE 4759Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 117

LE COURRIER ARRIVE
10 JAN. 2022
A LA DIRECTION DES
INTERVENTIONS ECONOMIQUES

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement Economique et
Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

AIX-EN-PROVENCE, le 4 janvier 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, 21 Les Mîles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. LA ROQUE D'ANTHERON

Notification n° 13 21 3778 01 du 02/12/2021
Vente BONNEPART / BOUZAMMIT
AR 13 21 0538 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 2 700,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section B N° 59, 61, 387 & 489

Surface : 64 a 48 ca

Prix de rétrocession évalué à 3 875,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 2 700,00 €

Intervention de la SAFER : 1 175,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 15 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

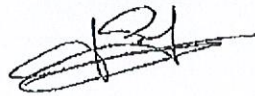
Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 25/01/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

 Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





A

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
IWA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Privé
07 NOV. 2021
Direction des Moyens Généraux
Sec Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 8 novembre 2021

13. LE PUY STE REPARADE
Notification n° 13 21 3165 01 du 07/10/2021
Vente DAVID / RUSCELLI
AR 13 21 0457 01

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Perrenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercuré 8, ZI Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guérinane,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 13 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 4 200,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section BL N° 6

Surface : 42 a 02 ca

Prix de rétrocession évalué à 5 555,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 4 200,00 €

Intervention de la SAFER : 1 355,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 31 500,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022



safer

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 254 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
IJA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06105 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 63 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, 21 Les Millaes,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guellazanne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 60
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 23/11/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pl

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 14 février 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sorlle 3
Le Mercure B, 21 Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueltraane
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. LE PUY STE REPARADE

Notification n° 13 22 0028 01 du 05/01/2022

Vente SCI LA PINEDE DU PUY / FERNANDEZ

AR 13 22 0043 01

Monsieur le Maire,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 3 100,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section BB N° 182 & 183

Surface : 40 a 99 ca

Prix de rétrocession évalué à 4 320,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 3 100,00 €

Intervention de la SAFER : 1 220,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 9 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 28/02/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pl
Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





safer

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 330 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 71 59 60
e-mail : dds06@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Perrenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PALIS
BP 91254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 81 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 13 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

17 NOV. 2021

Mission Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 15 novembre 2021

13. MEYRARGUES

Notification n° 13 21 3248 01 du 13/10/2021

Vente MORILLAS / THEROUX

AR 13 21 0463 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 33 000,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section AN N° 99 & 232

Surface : 41 a 87 ca

Prix de rétrocession évalué à 37 795,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 33 000,00 €

Intervention de la SAFER : 4 795,00 €,

Incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 110 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durançe
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 254 326 €
RCS Manosque 797 350 112 B
APE 4239 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durançe, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervanches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93.254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 11
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelvanne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds53@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds94@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 03/12/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

16 Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 364 526 €
RCS Manosque 707 350 112 6
APE 4209 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

Services Départementaux

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93.754
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 05 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guérinane,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds81@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84911 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com



METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

22 NOV. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economie et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 18 novembre 2021

13. MEYRARGUES

Notification n° 13 21 3311 01 du 18/10/2021
Vente VALLEE / ZIOLKO
AR 13 21 0468 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 1 220,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle(s) : Section G N° 426 & 1418

Surface : 23 a 25 ca

Prix de rétrocession évalué à 2 220,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 1 220,00 €

Intervention de la SAFER : 1 000,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 13 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022



safer

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 536 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
FVA intra communautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervanches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93.254
06105 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 11
Fax : 04 93 71 66 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, 21 Les Mûles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 15 15
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 01/12/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

01 DEC. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 261 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APF 1299 Z
FVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 29 novembre 2021

13. MEYRARGUES

Notification n° 13 21 3451 01 du 29/10/2021

Vente AFFLATET / GAMBIN

AR 13 21 0494 01

Monsieur le Maire,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 1 550,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section AA N° 57

Surface : 15 a 45 ca

Prix de rétrocession évalué à 2 585,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 1 550,00 €

Intervention de la SAFER : 1 035,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 15 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance BP 116
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds02@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervanches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 51 99 02
e-mail : dds03@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 11
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure 8, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 10
Fax : 04 42 39 83 61
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 13
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4749 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 51 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MINI St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, ZI Les Mûles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 01 42 39 79 40
Fax : 01 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Camiel,
83340 LE CARNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 13
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 01 90 81 30 80
Fax : 01 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 10/12/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

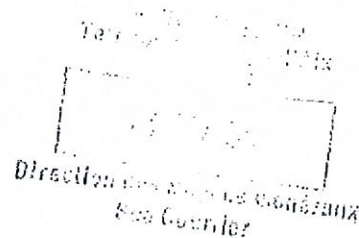
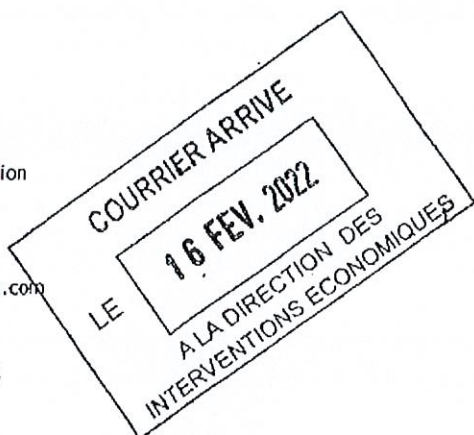
fb
Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 14 février 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Melnajarles
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. MEYRARGUES

Notification n° 13 21 4073 01 du 30/12/2021

Vente LECORPS / THEROUX

AR 13 22 0038 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 38 500,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section AN N° 100, 157 & 168

Surface : 14 a 16 ca

Prix de rétrocession évalué à 43 815,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 38 500,00 €

Intervention de la SAFER : 5 315,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 115 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 23/02/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

16

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

03.01.2022

Direction des Interventions Economiques
Sec Courrier

LE 10 JAN. 2022
A LA DIRECTION DES
INTERVENTIONS ECONOMIQUES

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement Economique et
Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

AIX-EN-PROVENCE, le 4 janvier 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, 21 Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meunajeries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. ROGNES

Notification n° 13 21 3775 01 du 02/12/2021

Vente BOUQUET / CORNO

AR 13 21 0543 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 1 740,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section AK N° 132

Surface : 11 a 60 ca

Prix de rétrocession évalué à 2 800,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 1 740,00 €

Intervention de la SAFER : 1 060,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 2 500,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022
_vde_notaire_acqui.doc - Maj 1er septembre 2011

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 25/01/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.



Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :
12 NOV. 2021
Direction des Moyens Généraux
Secrétariat

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 261 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Dir. du Développement Economique et
Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le **10 NOV. 2021**

13. ROUSSET

Notification n° NO 13 21 3158 01 du 06/10/2021

Vente MOUTTE / MORVAN

AR 13 21 0458 01

Services DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 71 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Perrenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MUN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercurie 8, 21 Les Millas,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueltranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 47 000 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle : Section AR N° 81-82-83

Surface : 47 a 40 ca

Prix de rétrocession évalué à 53 120 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 47 000 €

Intervention de la SAFER : 6 120 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 187 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durançe
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durançe, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 71 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93.254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, 21 Les Mâtes,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

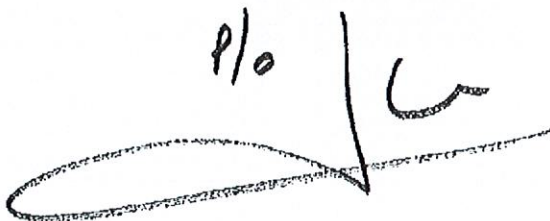
Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêue de votre accord avant le 30 novembre 2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

P/O



24 NOV. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 764 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4759 Z
TVA intracommunautaire :
FR 55 707 350 112



Aix-en-Provence, le 22 novembre 2021

13. ST CANNAT

Notification n° 13 21 3362 01 du 21/10/2021

Vente AUDIER / DELEUZE

AR 13 21 0482 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 3 500,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section CD N° 21

Surface : 16 a 10 ca

Prix de rétrocession évalué à 4 770,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 3 500,00 €

Intervention de la SAFER : 1 270,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 6 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Perrenches,
9 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 77 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN 51 Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B. 21 Les Mlles
13651 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds11@safer-paca.com

Var
La Guéigrière,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 15 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 50 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durançe
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durançe, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 33 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 251
06203 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 57
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure B, ZI les Ailles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guéranno,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 30
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 06/12/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

pb



08 AVR. 2022

Mission Courrier

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 392 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 7 avril 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Ménejaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. ST CANNAT

Notification n° 13 22 3426 01 du 09/03/2022

Vente CHARVET / KROURI

AR 13 22 0144 01

Monsieur,

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière en cours entre la SAFER et la METROPOLE, nous accusons réception de votre demande d'intervention concernant la vente citée en objet. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 4 000,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section AD N° 123 & 124

Surface : 20 a 35 ca

Prix de rétrocession évalué à 5 330,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 4 000,00 €

Intervention de la SAFER : 1 330,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 10 175,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Nous vous rappelons que dans le cas d'un retrait de vente par les vendeurs comme la législation en vigueur le leur permet, un montant de 600 € TTC correspondant aux frais de dossier vous sera facturé.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 28/04/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Plb Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



2 / DEC. 2021

Direction des Moyens Généraux
Secr. Courrier

DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Ménaïjars
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 23 décembre 2021

13. ST ESTEVE JANSON

Notification n° 13 21 3647 01 du 19/11/2021

Vente PARETTI / FANON

AR 13 21 0523 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 700,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle(s) : Section AA N° 113

Surface : 07 a 80 ca

Prix de rétrocession évalué à 1 665,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 700,00 €

Intervention de la SAFER : 965,00 €

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 3 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre Intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

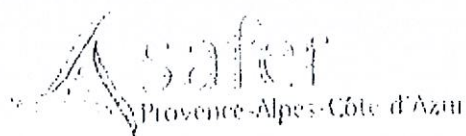
Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 06/01/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.



Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SAFAR, n° 123 456 789
Tél : 04 88 78 00 00
Tél : 04 88 78 00 00
Tél : 04 88 78 00 00
Tél : 04 88 78 00 00

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 12 janvier 2022

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaling
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Le Mercure B
80 Rue Charles Duchesne
13290 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Guéiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

13. SIMIANE-COLLONGUE

Notification n° NO 13 21 3831 01 du 7 décembre 2021.

Vente GEORGEON / SCI TEMI
AR 13 21 0539 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 43 500 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle : Section AI N° 26

Surface : 90 a 64 ca

Prix de rétrocession évalué à 49 280 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 43 500 €

Intervention de la SAFER : 5 780 €,

Incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 69 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022



DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00
E-mail: safer@safer-paca.com

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Le Mercure B
80 Rue Charles Duchesne
13290 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Melnajarles
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 31 janvier 2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

27 OCT. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sca Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Aix-en-Provence, le 26 OCT. 2021

13. TRETS

Notification n° NO 13 21 3005 01 du 22/09/2021

Vente CORMERY / ZUILI

AR 13 21 0441 01

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Perrenchies,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
MIN St Augustin - PAL 15
BP 93 254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure 8, ZI Les Mille,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Vau
La Guérianne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 94 50 18 13
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 31 500 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle cadastrée section BI N° 200

Surface : 57 a 45 ca

Prix de rétrocession évalué à 7 490 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 6 000 €

Intervention de la SAFER : 1 490 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 14 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20220622-2022_CT2_283-DE
Date de télétransmission : 24/06/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
BP 116
04101 Manosque Cedex
Tél. : 04 92 71 71 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 536 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Route de la Durance, BP 116,
04101 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 92 71 71 30
Fax : 04 92 71 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Perrenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05000 GAP
Tél. : 04 92 51 27 02
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
Avenue St Augustin - FAL 15
BP 93.254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 83 91 14
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités,
Le Mercure 8, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 42 39 79 40
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAJURÉS
Tél. : 04 94 50 18 18
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Site Agroparc,
84912 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 90 84 30 80
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

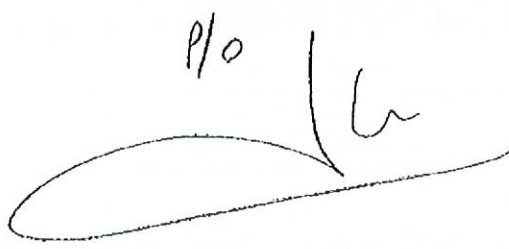
Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 15 novembre 2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

P/O



DIRECTION GENERALE
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00

E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
580 Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
74 Avenue Jean Jaurès
05010 GAP CEDEX 10
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5^{ème} Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Melnajarles
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 14 février 2022

13. VENTABREN

Notification n° 13 22 0010 01 du 03/01/2022

Vente PEGLIASCO / BOURGES

AR 13 22 0042 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 6 700,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section AP N° 464 & 466

Surface : 63 a 23 ca

Prix de rétrocession évalué à 8 390,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 6 700,00 €

Intervention de la SAFER : 1 690,00 €,

Incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 30 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 28/02/2022.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

16

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Mise en œuvre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine – Intervention sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Jouques, Lambesc, La Roque-d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Meyrargues, Rognes, Rousset, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Simiane-Collongue, Trets et Ventabren

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	52
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	52
Majorité absolue	27
Pour	52
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Gérard BRAMOULLÉ

Signé, le 23 JUIN 2022